



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 2

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024



PRÉAMBULE

Le FRR a été mis en place le 1^{er} avril 2020 et comporte quatre volets. Le présent rapport d'activités concerne le second volet intitulé « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » qui remplace le Fonds de développement des territoires (FDT). Le Volet 2 vise à soutenir les MRC dans :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines sociaux, culturels, touristiques, environnementaux, technologiques ou autres) ;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux ;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- Le soutien au développement rural dans le territoire rural qui aura été défini à cette fin.

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et fait état de l'utilisation des sommes en provenance du Fonds Région et Ruralité et des résultats atteints.

L'administration du FRR est assurée par l'équipe du Service du développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Ententes sectorielles dont une partie du financement provient du FRR-Volet 2 (*)

(*)Ja contribution du FRR-Volet 2, excluant les projets et les dépenses d'administration

Région		Code Région		MRC		Numéro de l'entente		Priorité d'intervention		Titre de l'entente		Entente		Provenant d'un ancien fonds (CPI)		Date début		Date fin		Côté total engagé (à l'entente)		Total contribution FRR-Volet 2		FRR-Volet 2												Contribution autres partenaires					
																								2020		2021		2022		2023		2024		2025-P1		2025-P2		2020		2021	
Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse	Engagé	Verse						
2024	07	Outaouais	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	300	Promouvoir le développement de l'offre touristique et culturelle, la mise en valeur du patrimoine et des initiatives liées au secteur du plein-air.	Partenariat territorial portant sur la relation artistique et sa diffusion en lien la collectivité. An 3	Non	2020-04-01	2021-05-01	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$					
2024	07	Outaouais	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	431	Établir, financer et mettre en oeuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes admissibles.	Entente sectorielle de développement du secteur hospitalier de l'Outaouais (2020-2023)	Non	2021-04-01	2023-03-01	1 085 000,00 \$	41 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 040 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$						
2024	07	Outaouais	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	996	Mettre en oeuvre les actions de développement du secteur biolimentaire, notamment celles identifiées dans le plan de développement de la zone artisanale (PPZA).	Entente sectorielle de développement du secteur biolimentaire, notamment celles identifiées dans le plan de développement de la zone artisanale (PPZA).	Non	2022-09-01	2026-03-01	2 397 900,00 \$	66 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	66 000,00 \$	66 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 131 900,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$						
2024	07	Outaouais	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	1119	Promouvoir le développement de l'offre touristique et culturelle, la mise en valeur du patrimoine et des initiatives liées au secteur du plein-air.	Entente régionale CALQ portant sur la relation artistique en lien avec la collectivité	Non	2022-01-01	2024-12-01	768 750,00 \$	18 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	250 250,00 \$	250 250,00 \$	250 250,00 \$	250 250,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$						
2024	07	Outaouais	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	1378	Mobiliser et soutenir les communautés dans la réalisation de projets structurels visant l'amélioration de la qualité de vie de la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.	Entente sectorielle de concertation régionale (ARD-CPI)	Non	2021-01-01	2025-12-01	1 875 000,00 \$	56 675,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 335,00 \$	11 335,00 \$	11 335,00 \$	11 335,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	84 005,00 \$	84 005,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 818 325,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$						
2024	07	Outaouais	Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	2953	Promouvoir le développement de l'offre touristique et culturelle, la mise en valeur du patrimoine et des initiatives liées au secteur du plein-air.	Entente régionale CALQ portant sur la relation artistique en lien avec la collectivité (2024-2027)	Non	2024-02-01	2026-03-01	1 195 500,00 \$	18 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	302 500,00 \$	302 500,00 \$	302 500,00 \$	302 500,00 \$					
TOTAL :										7 127 750,00 \$	209 675,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	32 335,00 \$	32 335,00 \$	17 335,00 \$	17 335,00 \$	72 000,00 \$	72 000,00 \$	52 005,00 \$	52 005,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 040 000,00 \$	2 008 975,00 \$	2 381 750,00 \$	642 750,00 \$	302 500,00 \$	302 500,00 \$				

Bilan financier

Période	Enveloppe déléguée	Ancien fonds (FDT)	FRR-Volet 2 : Total disponible	Sommes engagées	Ajustement	FRR-Volet 2 : sommes non engagées de la période	Sommes versées	Ajustement des versements
2020	1 022 812.00 \$		1 022 812.00 \$	824 761.00 \$	0.00 \$	198 051.00 \$	824 761.00 \$	0.00 \$
2021	1 059 557.00 \$		1 059 557.00 \$	906 475.00 \$	0.00 \$	153 082.00 \$	906 475.00 \$	0.00 \$
2022	1 059 557.00 \$	50 164.00 \$	1 109 721.00 \$	871 956.00 \$	0.00 \$	237 765.00 \$	871 956.00 \$	0.00 \$
2023	1 059 557.00 \$		1 059 557.00 \$	701 877.00 \$	- 15 000.00 \$	372 680.00 \$	701 877.00 \$	- 15 000.00 \$
2024	1 059 557.00 \$		1 059 557.00 \$	896 851.00 \$	0.00 \$	162 706.00 \$	896 851.00 \$	0.00 \$
2025-P1	0.00 \$		0.00 \$	1 109 284.00 \$	0.00 \$	- 1 109 284.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
2025-P2	0.00 \$		0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
TOTAL :	5 261 040.00 \$	50 164.00 \$	5 311 204.00 \$	5 311 204.00 \$	- 15 000.00 \$	15 000.00 \$	4 201 920.00 \$	- 15 000.00 \$